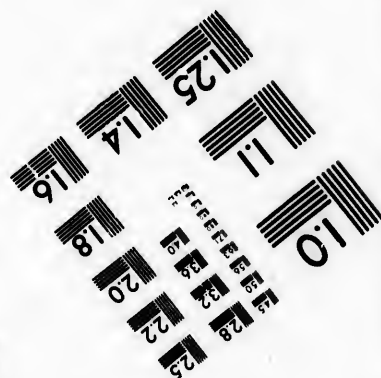
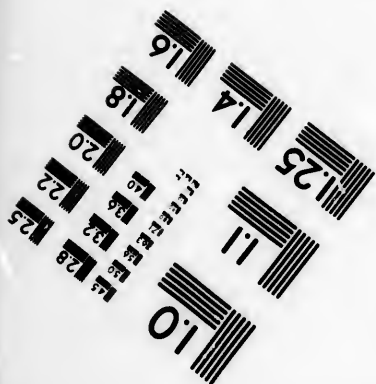
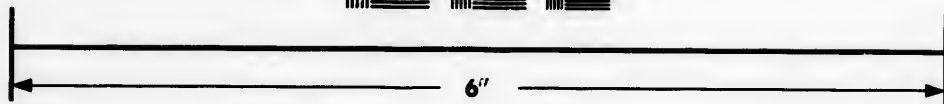
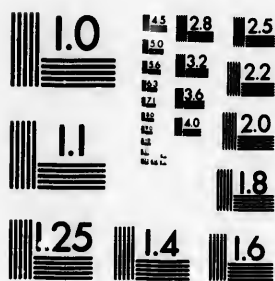


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
								✓			

re
détails
es du
modifier
er une
filmage

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

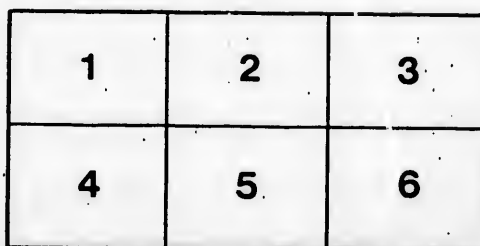
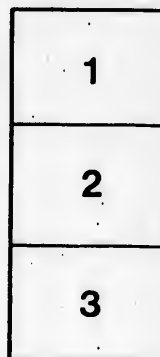
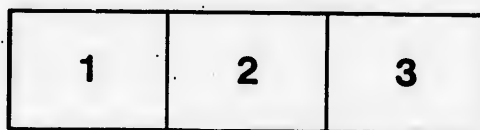
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



errata
to

pelure,
on à



32X

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

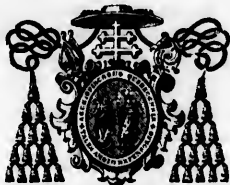
Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

21 Mai 1865

LETTRE PASTORALE

DES

**Peres du Troisieme Concile Provincial de
Quebec, etc.**



**Nous, par la Misericorde de Dieu et la Grace du Saint Siege Apostolique,
Evêques de la Province Ecclesiastique de Quebec, etc., etc.**

**A tous les ecclésiastiques, aux communautés religieuses de l'un et de l'autre
sexe, et à tous les fidèles de la dite Province, Salut et Bénédiction
en Notre Seigneur.**

En terminant, Nos Très-Chers Frères, les travaux de notre troisième Concile Provincial, nous croyons nécessaire de vous écrire cette Lettre Pastorale, pour vous témoigner, d'un commun accord, avec quelle vive sollicitude nous nous sommes, pendant ce synode, occupés de votre salut éternel : *Charissimè, omnem sollicitudinem faciens scribere vobis de communi vestra salute, necesse habui scribere vobis* (Jud. 3).

Réunis, de toutes les parties de cette vaste province, dans la ville métropolitaine, comme les Apôtres à Jérusalem, et retirés dans l'enceinte du concile, comme ils l'étaient dans le cénacle, nous avons mûrement considéré ce que nous devons faire, nous qui sommes leurs légitimes successeurs, pour conserver le dépôt de la foi, qu'ils nous ont laissé en héritage. Or, nous avons jugé que, dans les temps mauvais où l'homme ennemi sème, à pleines mains, l'ivraie dans le champ du père de famille, il était de notre devoir d'élever tous ensemble la voix, pour vous conjurer de veiller soigneusement à la garde de ce précieux trésor : *Deprecans supercertari semel traditis sanctis fidei* (Jud. 3).

Nous le faisons avec d'autant plus de confiance, que nous avons assisté en esprit, avec les saints apôtres, au glorieux triomphe de l'ascension du Seigneur ; que nous avons vu, comme eux, l'Auteur et le Consommateur de notre foi s'élever majestueusement au plus haut des cieux ; que nous avons, comme eux, reçu cette soleunelle bénédiction qu'il donna à la terre, au moment où un nuage lumineux le déroba aux regards étonnés de ses chers disciples ; que nous avons quitté, comme eux, sur l'ordre des anges, la sainte montagne des Oliviers, pour nous renfermer dans ce nouveau cénacle tout illuminé d'une splendeur céleste, et embaumé du parfum le plus délicieux, parce que nous y avons trouvé la Reine des apôtres, à qui, dans ce beau mois de Mai, vous ne cessez d'exprimer, en union avec les fidèles de tout l'univers, les sentiments de votre amour filial pour cette tendre Mère.

Vous étiez donc en esprit avec nous, N. T. C. F., dans ce lieu sacré qui réunissait vos premiers Pasteurs ; et c'est, sans doute, à la ferveur de vos prières que nous sommes redevables des lumières que nous avons reçues, pour bien connaître les dangers qui menacent nos chères brebis, et pourvoir plus efficacement à leurs besoins. Or un des plus grands dangers que nous croyons devoir vous signaler, c'est la présence parmi nous d'hommes impies qui, par un terrible jugement de la justice divine, sont, en ce monde, abandonnés aux égarements de leur esprit et à la corruption de leur cœur, pour être hélas ! dans l'autre, s'ils ne se convertissent pas, livrés à des flammes éternelles ; puisque, comme nous l'assure l'apôtre St. Jude, ils changent la grâce de notre Dieu en luxure, et renoncent Jésus-Christ, notre unique Maître et Seigneur. *Subintroierunt enim quidam homines (qui olim præscripti sunt in hoc iudicium) impii, Dei nostri gratiam transferentes in luxuriam, et solum dominatorem nostrum Jesum Christum negantes* (Jud. 4).

Vous avez donc, N. T. C. F., les plus pressants motifs d'ouvrir vos cœurs aux grâces divines, qui vous ont été ménagées, dans ces jours de salut, par le Père des miséricordes ; et nous vous exhortons aujourd'hui, avec la charité qui nous anime tous, à fermer vos cœurs à ceux qui voudraient vous ravir l'incalculable trésor de la foi. Ainsi, nous pourrions vous dire avec St. Augustin : vos cœurs sont préparés, parce que l'ennemi en a été chassé : *Parata sunt corda vestra, quia exclusus est inimicus de cordibus vestris* (S. Aug. de Symb. ad Cath.). Nous devons vous faire connaître avant tout, N. T. C. F., quels sont, dans ces temps mauvais, les hommes qui en veulent à votre foi ; et, pour cela, nous n'avons qu'à vous faire entendre la voix bien connue de notre immortel Pontife, Pie IX, qui nous dit à tous que ces terribles ennemis sont ceux qui, armés du secours des sociétés secrètes, voudraient abolir tout culte religieux ; qui foulent aux pieds les

droits sacrés de l'Eglise, en cherchant à la dominer injustement ; qui exaltent autant qu'ils peuvent la raison humaine, jusqu'à l'égaliser même à la révélation divine ; qui pensent qu'il faut bien espérer du salut de tout le monde, même de ceux qui ne vivraient pas dans le sein de l'Eglise de Jésus-Christ, hors de laquelle pourtant il est impossible de se sauver (Alloction du 9 décembre 1854) ; qui ont la témérité de nier toute vérité, toute loi, toute puissance, et tout droit divin ; qui ne craignent pas de publier, pour tromper les peuples, que le Pontife Romain et tous les Ministres sacrés de l'Eglise doivent être exclus de tout droit, et de tout domaine sur les biens temporels (Alloction du 9 Juin 1862).

Ces funestes erreurs, et beaucoup d'autres aussi préjudiciables, se propagent dans le monde entier, d'une manière vraiment alarmante, soit par les mauvais livres et les journaux irrégieux, soit par les discours impies, qui se débitent dans les tribunes et les chaires de pestilence. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'elles gagnent et pénétrant même dans les esprits religieux, qui ne sont pas sur leurs gardes, parce que ceux qui les proclament ont grand soin de cacher leurs noirs desseins sous les dehors de la religion, qu'ils font semblant de respecter pour mieux tromper les simples.

Ce sont ces erreurs si séduisantes que le Chef suprême des Pasteurs ne cesse, depuis dix années, de signaler au monde entier, pour que les vrais enfants de l'Eglise ne s'exposent pas au danger d'y tomber. Nous ne faisons donc que nous conformer au désir du Vicaire de J. C., en appelant aujourd'hui votre attention sur un sujet si important, et en réglant que les alloctions pontificales, qui contiennent ces avertissements si salutaires, soient publiées à la suite des décrets de notre présent concile. Vous les écouterez donc, N. T. C. F., avec une docilité filiale, ces avertissements paternels, lorsqu'ils vous seront expliqués par vos pasteurs avec ce zèle que vous leur connaissez, et dont ils vous donnent la preuve chaque fois qu'il s'agit de pourvoir aux besoins de vos âmes.

Après vous avoir fait connaître, N. T. C. F., quels sont ceux que vous devez craindre comme les ennemis de votre foi, nous devons vous dire maintenant où se trouvent les dangers que vous avez à courir, et quels sont les pièges qui vous sont tendus par ces hommes pervers. Car, aujourd'hui plus que jamais, l'enfer met tout en œuvre pour ruiner de fond en comble, s'il était possible, la véritable religion ; et les tempêtes qui s'élèvent contre elle, sur la mer orageuse de ce monde, deviennent de plus en plus furieuses.

Ces dangers se trouvent, n'en doutez pas, N. T. C. F., dans la lecture des mauvais livres et des mauvais journaux surtout, qui circulent plus que jamais dans le monde. Car hélas ! ils se colportent partout, dans les places publiques, dans les gares et les chars des chemins de fer, dans les prisons et les

hôpitaux, sur les marchés et dans les maisons particulières. L'erreur se déguise sous toutes les formes, et se cache, pour mieux se propager, dans une infinité de bibles falsifiées, de petits traités pleins de mensonges, de brochures irréli-gieuses ou immorales, de journaux injurieux à la foi et aux mœurs. En vérité, nous en sommes rendus aux temps mauvais, prédits par l'Apôtre St. Jean, où des sauterelles, qui dévorent tout, *sortent des puits de l'abîme* en si grand nombre qu'elles forment un nuage épais, qui *obscurcit la lumière du soleil* (Encyclopedique de Grégoire XVI, 15 août 1832).

À la vue de tant de productions criminelles que l'enfer ne cesse de vomir sur la terre, tremblez, N. T. O. F., comme vous le feriez à la vue de serpents venimeux, qui se glisseraient dans vos maisons; *Quasi a facie colubri fuge peccatum*. Rejetez-les loin de vos demeures, afin que votre esprit et votre cœur, comme ceux de vos enfants, ne soient pas gâtés par le poison qu'elles renferment, et qui est mille fois plus funeste à l'âme que ne l'est pour le corps le souffle empesté des serpents. Ne gardez chez vous, au contraire, que des livres approuvés et propres à conserver, dans vos familles, l'amour des bons principes et des saines doctrines.

Des dangers analogues se trouvent encore dans la fréquentation des écoles, académies, facultés de droit et de médecine, universités et autres institutions de même genre, où l'on met de côté les principes catholiques, si l'on ne fait pas profession de les combattre, et où, par conséquent, la foi des élèves est mise en péril. Votre devoir est donc, parents chrétiens, de prendre des mesures, pour que vos enfants n'aient jamais la tentation de s'attacher à de telles institutions. Il y va aussi de l'honneur de notre sainte religion, qui serait humiliée de la préférence que vous leur donneriez sur tant d'établissements qu'elle ne cesse d'ériger à la gloire de Dieu, à l'avantage de vos familles et à l'honneur de notre patrie.

Le danger serait surtout imminent pour vos enfants, si vous les placiez dans certaines maisons qui, de l'aveu de tout le monde, n'ont été érigées que pour la perversion des catholiques. La prétendue charité qui leur ouvre de pareils asiles, où ils sont nourris, habillés et instruits gratuitement, n'a d'autre but que de leur ravir le précieux don de la foi. À quels jugements terribles s'exposeraient les parents coupables qui y enverraient leurs enfants, et qui oublieraient, jusqu'à ce point, leur devoir envers ceux dont le salut éternel doit leur être si cher.

Il se rencontre encore de très-graves dangers dans les mariages mixtes, c'est-à-dire dans les mariages contractés entre des personnes professant la religion catholique et celles qui appartiennent à quelque secte protestante. Nous n'avons,

N. T. C. F., que nos profonds gémissements à vous faire entendre, sur les maux déplorables qui résultent de telles alliances ; car il serait inutile de vous en faire l'énumération, puisque déjà ils ne vous sont que trop connus. A part les douleurs qu'elles causent à l'Eglise, combien ne font-elles pas éprouver de noirs et de cruels soucis aux époux catholiques, à la vue de leurs tendres enfants qu'ils voient élevés dans l'erreur et exposés à périr éternellement ! Qu'elle est accablante, pour ceux qui ont la foi, cette pensée qu'il faudra, à la mort, dire un adieu peut-être éternel à des époux chéris, à des enfants bien aimés, engagés dans la voie de la perdition !

Vous ayant ainsi mis en garde, N. T. C. F., contre quelques-uns des principaux dangers que court votre foi, dans ces jours malheureux, nous devons encore vous prémunir contre certains scandales qui sont propres à vous arrêter, dans l'accomplissement des devoirs rigoureux que vous impose la morale chrétienne. Car, il ne nous est pas permis d'en douter, ce qui chez nous peut affaiblir, et même détruire tout-à-fait le principe de la foi, qui est un principe de vie, c'est la violation des commandements de Dieu. Or voici les désordres les plus graves sur lesquels nous croyons devoir attirer votre sérieuse attention, aujourd'hui qu'étant réunis en concile, et pour cela plus éclairés par l'Esprit-Saint qui gouverne l'Eglise, nous pouvons mieux discerner les malheurs qui menacent notre troupeau chéri.

Le premier de ces désordres, et le plus à craindre, parceque, selon l'apôtre, *il est la racine de tous les crimes*, c'est la *cupidité*, ou la soif insatiable et désordonnée des biens de ce monde. En effet, si vous y prenez garde, N. T. C. F., il vous sera facile de voir que c'est cette malheureuse passion qui ensevelit le monde entier dans un déluge d'injustices criantes ; qu'elle a envahi tous les rangs de la société ; qu'elle se glisse dans une multitude de transactions, et qu'elle occasionne des maux à l'infini. C'est elle surtout qui produit l'usure, la plaie la plus hideuse de notre siècle.

Or, n'est-ce pas l'usure qui fait commettre toutes sortes de fraudes, pour extorquer des intérêts exorbitants ; qui invente les moyens les plus iniques, pour faire fortune en peu de temps et sans travail ; qui ruine impitoyablement la veuve et l'orphelin, incapables d'échapper à sa rapacité ; qui exproprie tant de malheureux emprunteurs forcés de recourir à l'usurier ; qui oblige tant de familles à errer sur une terre étrangère ? N'est-ce pas elle qui désole les empires les plus florissants et couvre le monde de ruines ? Il ne faut pas en douter, l'usure a toujours été le chancre le plus horrible qui ait jamais rongé les sociétés.

Pour ne pas vous tromper, N. T. C. F., dans une matière si délicate, et n'avoir aucun reproche à vous faire, quand il vous faudra paraître devant le

justo Juge, écoutez l'Eglise, qui est chargée de vous enseigner la vraie morale aussi bien que la vraie foi. Consultez les directeurs de votre conscience et vos pasteurs, qui ont grâce et autorité pour vous expliquer la loi de Dieu et les règles de l'Eglise. Ayez pitié du pauvre réduit à la dure nécessité d'emprunter, et gardez-vous bien de le ruiner, sous prétexte de lui rendre service. D'un autre côté, vous qui êtes obligés d'emprunter, ne vous exposez pas aux funestes conséquences qui résultent de l'emprunt, quand il se fait à un intérêt immodéré ; et, pour cela, ne faites pas de dépenses au-dessus de vos moyens, et, autant que possible, évitez d'acheter à crédit.

Le second désordre que vous avez à combattre, N. T. C. F., c'est le luxe dont les ravages sont visibles, et dont les maux sont incalculables. En effet, si on le suit à la piste, il est facile de se convaincre que le luxe est produit et entretenu par l'orgueil, le premier comme le plus grand des péchés ; qu'il entraîne dans des dépenses excessives et, par conséquent, ruineuses ; qu'il introduit, chaque jour, des modes dispendieuses et souvent contraires à la décence ; qu'il cause des injustices révoltantes, en portant ses partisans à contracter des dettes que leurs faibles ressources ne leur permettront jamais de payer ; qu'il précipite dans la débauche beaucoup de jeunes personnes prêtes à mépriser les devoirs les plus sacrés, pour satisfaire leur goût de la toilette ; enfin, qu'il dessèche le cœur, et fait perdre cet esprit de foi et de piété, sans lequel il ne saurait y avoir de vertu véritable.

Ces considérations, et beaucoup d'autres qu'il serait trop long de détailler, ne peuvent manquer de vous inspirer une grande horreur pour le luxe. Vous retrancherez donc de vos ameublements toute vanité et tout superflu ; vous élèverez vos enfants dans cette simplicité extérieure, qui est toujours l'image et l'expression naturelle de l'innocence du cœur ; et si, comme il est à désirer, vous confiez vos filles aux soins de nos bonnes Religieuses dévouées à l'instruction de la jeunesse, vous seconderez de tout votre pouvoir la sollicitude qu'elles mettent à leur inspirer l'amour de la modestie chrétienne, l'éloignement des vanités du siècle, le goût du travail et l'esprit d'économie.

L'Eglise, pour encourager nos Dames Religieuses à donner à vos filles cette éducation soignée sous tous rapports, vient de leur donner pour modèle et pour patronne Ste. Angèle de Merici, fondatrice des Ursulines, qui sont si honorablement connues dans le monde entier, où, à l'exemple de leur Mère, *elles enseignent aux jeunes filles, riches et pauvres, les premiers éléments de la foi, leur apprennent à vivre avec régularité et chasteté, et les forment aux travaux propres aux femmes.* (Décret du S. Siège, en date du 11 Juillet 1861).

Voilà, N. T. C. F., le genre d'éducation que vous devez tâcher de

procurer à vos enfants ; par là vous préparerez à votre pays de bonnes familles, sur lesquelles se répandront, de génération en génération, les bénédictions promises aux patriarches Abraham, Isaac et Jacob, dont vous aurez imité les mœurs patriarcales.

Le troisième désordre que vous avez à craindre, c'est l'amour des plaisirs du siècle. Nous entendons par là les pièces de théâtre, les spectacles, la comédie et l'opéra, où les lois de la modestie sont foulées aux pieds, ainsi que ces danses révolutionnaires pour la pudeur, que l'on ne se permet que trop souvent dans les bals, ou autres réunions mondaines. On ne saurait prendre part à ces divertissements profanes, sans être exposé à l'occasion prochaine du péché ; car tout y est propre à porter au mal, à donner du scandale, à flétrir la pureté et l'innocence.

Vous vous ferez donc une loi de vous les interdire à vous-mêmes et de les interdire à vos enfants, si vous avez à cœur qu'ils conservent leur vertu. Ne soyez pas surpris lorsque les confesseurs, chargés devant Dieu de la responsabilité des âmes, se montrent sévères, au tribunal de la pénitence, contre ceux qui refuseraient de se soumettre à leurs injonctions sur un point si important.

N'allez pas croire toutefois, N. T. C. F., que notre intention soit de vous défendre toutes sortes d'amusements, et la fréquentation de toutes espèces de sociétés. Loin de nous cette pensée ; car nous savons que la loi de Dieu vous permet de vous réjouir, de prendre d'innocentes récréations, et de procurer à vos enfants l'occasion de se trouver à certaines réunions, à certaines soirées, où tout se passe selon les règles de la bonne éducation, et où l'on a soin d'adopter les sages précautions que proscriit la prudence chrétienne.

Enfin, il est un dernier désordre que nous voudrions, N. T. C. F., vous montrer dans toute sa laideur : c'est celui de l'ivrognerie, qui reparait, dans nos villes et nos campagnes, plus triomphant que jamais, et qui traîne à sa suite des maux effrayants. Ces maux se font sentir en tout temps, mais surtout pendant les élections qui, par leur retour fréquent, sont une des principales causes de la démoralisation qui se répand partout d'une manière si alarmante.

Pour faire cesser une telle calamité, nous croyons devoir vous tracer la ligne de conduite suivante, qui ne fera, au reste, que confirmer ce qui vous était recommandé dans la lettre pastorale des Pères du second concile provincial de Québec, en date du 4 Juillet 1854.

1°. Tenez courageusement à l'engagement que vous prîtes, en vous enrôlant dans la société de *la Croix*, ou de *l'abstinence* ; et renouvelez, chaque jour, cet engagement sacré, en récitant 5 *Pater* et 5 *Ave*.

2°. Ne fréquentez point les auberges ; et si, pendant vos voyages, il vous faut vous retirer dans ces sortes de maisons, ayez soin de choisir celles où l'on

observe le bon ordre, et ne fréquentez jamais les auberges où l'on vend, sans licence, des liqueurs enivrantes.

3^e. Pour vous mettre en sûreté contre les invasions de l'ivrognerie, ayez soin de n'avoir, dans vos localités respectives, que le nombre d'auberges nécessaires pour les voyageurs, et veillez à ce que les aubergistes soient qualifiés, et maintiennent le bon ordre dans leurs maisons.

Vous avez en main, N. T. C. F., le moyen le plus simple et le plus facile de remédier à tous ces maux et à tant d'autres qui désolent notre pays, autrefois si heureux : c'est de toujours faire de bonnes élections, c'est-à-dire, de n'envoyer pour vous représenter en Parlement, que des hommes disposés à réprimer le vice et à favoriser le bien ; de ne choisir pour maires et pour conseillers municipaux, que ceux de vos co-paroissiens que vous savez être capables de faire régner le bon ordre. Aussi, devez-vous toujours procéder à ces élections, avec le sentiment de la grande responsabilité qui pèse sur vos consciences, puisque vous répondrez de tout le mal causé par les hommes que vous auriez élus, avec la certitude qu'ils étaient incapables de remplir les devoirs de leurs charges.

Quand donc vous êtes appelés, N. T. C. F., à exercer ces droits de la vie politique, n'oubliez pas que vous répondrez devant Dieu du peu de discernement que vous aurez apporté à remplir les devoirs qui y sont attachés, et des conséquences sérieuses qui auront pu résulter de votre négligence. Si, comme nous n'en saurions douter, nous devons tous rendre compte au juste Juge, même d'une parole inutile, qui nous paraît être de si peu d'importance, que sera-ce donc, quand nous serons cités à son tribunal, pour y être jugés sur des actes qui auront été la cause certaine d'une multitude de crimes, et de la damnation éternelle d'un grand nombre d'âmes !

Tels sont, N. T. C. F., les principaux désordres que nous vous conjurons, par les entrailles de la miséricorde de N. S. J. C., d'éloigner du milieu de vous, afin que, dans toutes les parties de cette vaste province, on voie fleurir les vertus solides, seules capables d'assurer notre bonheur dans ce monde et dans l'autre. Avec ces désordres, l'on verra disparaître en même temps les dépenses énormes qu'ils occasionnent. Oh ! que de saintes et grandes œuvres pourraient s'accomplir, si l'on y consacrait tout ce qui se dépense follement dans les auberges, au jeu, aux spectacles, à la toilette et au luxe ! Et alors, que de bénédictions se répandraient sur vous, en récompense des sacrifices que vous vous seriez imposés dans un si noble but ! Nous croyons devoir vous faire connaître ici quelques unes des bonnes œuvres qu'il vous importe de pratiquer, pour arrêter ce torrent d'iniquités, et assurer votre salut éternel.

D'abord, N. T. C. F., ayez soin de vos pauvres, et le Seigneur qui les a adoptés pour ses membres souffrants, vous rendra au centuple ce que vous aurez donné pour soulager leur misère. Prêtez votre appui à la société de S. Vincent de Paul, et aux pieuses associations des dames de charité qui se dévouent, avec tant de zèle, non-seulement à pourvoir aux besoins matériels des pauvres, mais surtout à leur procurer les secours spirituels qui leur sont plus nécessaires encore.

Parmi vos œuvres privilégiées n'oubliez pas celle du denier de Saint Pierre, destinée à aider le Souverain Pontife à soutenir, dans ces temps d'affliction, les dépenses que nécessitent la conservation du dépôt sacré de la Foi, le gouvernement de l'Eglise, et le soulagement de tant de misères causées par les bouleversements politiques.

Encouragez de plus en plus parmi vous l'extension de l'Œuvre si belle de la Propagation de la Foi, et n'oubliez pas surtout qu'il y a dans les vastes territoires du Nord-Ouest, de la Baie d'Hudson, de l'Orégon et de Vancouver des Evêques, des prêtres, des religieux et des religieuses, formés parmi nous, et qui cultivent, au prix des plus grands sacrifices, cette partie si intéressante du champ du Père de famille. Aidons les de nos prières et de nos aumônes, ainsi que tous les autres apôtres de l'un et de l'autre sexe qui travaillent à étendre le royaume de Dieu dans tout l'univers, et nous aurons part aux mérites de leurs travaux et de leurs souffrances.

Enfin, N. T. C. F., une œuvre aussi religieuse que patriotique réclame encore votre concours, c'est celle de la *colonisation*, destinée à faire un bien immense au pays, en y augmentant de plus en plus l'influence catholique. N'oublions pas, N. T. C. F., que le vrai patriotisme est inséparable de la vraie foi ; il a ses inspirations dans le cœur du Dieu des miséricordes, qui, dans sa providence, veut que toute la terre soit convertie d'habitants appelés à bénir son saint nom, et à l'adorer en esprit et en vérité.

En vous adressant en commun ces recommandations, N. T. C. F., notre but est d'établir, dans toutes les parties de notre province ecclésiastique, une noble émulation pour le maintien de la bonne discipline, le succès des saintes œuvres de la foi et de la charité, et la prospérité de notre belle patrie.

Ainsi, répétez-vous, avec d'heureux transports de joie et de bonheur, les acclamations dont nous venons de faire retentir l'église métropolitaine, avant de nous séparer pour retourner dans nos diocèses.

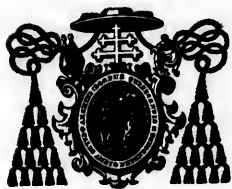
“ A notre patrie et à tous les peuples chrétiens, zèle de la religion catholique, “ justice et abondance de la paix, et victoire sur tous les ennemis de la foi “ chrétienne.

“ A la ville et à la province de Québec, tranquillité, santé, et abondance
“ des grâces divines.”

Puissent ces vœux ardents s'accomplir heureusement, sous la puissante
protection de la bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, des Apôtres St.
Pierre et St. Paul, et de tous les saints Patrons de cette Province! *Fiat, fiat.*
Amen, amen.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée en entier, ou par parties
seulement, suivant qu'il sera jugé plus convenable, au prône de toutes les églises
de la province, et en chapitre dans les communautés religieuses.

Donné à l'Archevêché de Québec, sous nos signatures, le sceau de l'archi-
diocèse, et le contreseing du secrétaire du dit Archevêché, le vingt-un Mai
mil huit cent soixante-trois, jour de l'octave de l'ascension de Notre Seigneur.



- † C. F. EV. DE TLOA.
- † IG. EV. DE MONTREAL.
- † JOS. EUG. EV. D'OTTAWA.
- † ALEX: EV. DE ST. BONIFACE.
- † THOMAS, EV. DE TROIS-RIVIERES.
- † JOS. EV. DE ST. HYACINTHE.
- † JEAN, EV. D'HAMILTON.
- † PIERRE, AD. EV. DE SANDWICH.
- † E. J. EV. DE KINGSTON.
- † JEAN JOS. EV. DE TORONTO.

Par Messieurs,

EDMOND LANGEVIN, P^{RE}.

Secrétaire de l'Archevêché.

